

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER
du 26 novembre 2024
(visioconférence)**

Le Conseil académique de l'université des Antilles, dans sa séance du 26 novembre 2024, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,

Vu les statuts de l'université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Demande d'accréditation « hors vague »

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du Conseil académique de procéder au vote :

il s'agit de valider la demande d'accréditation pour les diplômes :

- *licence professionnelle agronomie*
- *licence professionnelle métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*

Résultat du vote	Membres en exercice	61
	Nombre de membres présents ou représentés	42
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	42

Avis : FAVORABLE

La demande d'accréditation « hors vague » des diplômes susmentionnés est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil académique.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Pointe-à-Pitre, le 28 novembre 2024

Le Président de l'université des Antilles



M. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr




Annexe 1 - Demande création LP AGRO

**Instructions concernant les demandes d'accréditation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, licence professionnelle « bachelor
universitaire de technologie » (LP BUT) et master**

En dehors de sa campagne d'évaluation, un établissement peut demander à être accrédité pour délivrer un diplôme national (DEUST, licence, licence professionnelle, LP-BUT ou master). Pour ce faire, il adressera au département Qualité et reconnaissance des diplômes les informations suivantes dans un même fichier :

1. Note Stratégique (*co-signée en cas de co-accréditation*) comportant les éléments suivants :
 - Justification du projet (lien avec la stratégie de formation de l'établissement, le COMP, évolution du secteur, de la profession, des métiers en tension ou d'avenir, évolution de la réglementation, secteur émergent scientifiquement...)
 - Modèle économique attaché à cette création vis-à-vis du contexte global (quelles transformations, fermetures etc. sont envisagées dans l'ensemble de l'offre de formation et à quelle échéance ?)
 - Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires
 - Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel ; pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés
 - Objectifs en matière de flux pour la prochaine période (filières et bassin de recrutement, flux attendus)
2. Description de la formation
3. Présentation de l'équipe pédagogique
4. Partenariats

 Cas particulier des déclarations d'ouverture ou de fermeture hors vague d'un parcours dans une spécialité de LP BUT existante. Dans cette situation il est seulement nécessaire de transmettre l'annexe de ce formulaire.

Attention, en raison notamment de l'inscription dans Parcoursup et Monmaster, les demandes de création doivent être fournies au plus tard, pour le **30 septembre** de l'année précédant l'année visée par la demande d'accréditation (demande au 30 septembre 2024 pour la rentrée 2025).

Il appartient aux établissements de prévoir, pour les opérations envisagées, les garanties nécessaires à la soutenabilité du projet et de les préciser dans leur demande.

Etablissement : **UNIVERSITE DES ANTILLES**

Intitulé de la mention / Spécialité : **Licence Professionnelle Agronomie**

Restructuration **Création**

Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) : **STS**

1. Note stratégique (2 pages maximum)

L'agriculture tropicale fait face à de nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui nécessitent des approches innovantes et adaptées aux spécificités des territoires tropicaux. Dans un monde marqué par la nécessité d'une transition écologique, les zones tropicales sont confrontées à des défis spécifiques : la préservation de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles, la valorisation des productions agricoles locales et agro-transformés.

L'agriculture et l'agro-alimentaire constituent un enjeu socio-économique et scientifique de première importance, particulièrement dans les territoires d'outre-mer. En effet, à ce jour, seules 30 à 35 % de la consommation alimentaire de la Guadeloupe est produite sur l'archipel. Les produits importés, souvent moins chers, sont privilégiés par les acheteurs des grandes et moyennes surfaces aux produits locaux. Très souvent, les ressources locales sont peu ou pas valorisées et cela engendre un gaspillage important et une perte de nos traditions alimentaires, laissant les produits ultra transformés importés (« la malbouffe ») prendre l'avantage dans les assiettes.

L'agriculture et l'agro-alimentaire représentent alors un immense champ de développement et constituent de ce fait, un important secteur d'insertion professionnelle. Ces deux disciplines sont soutenus par la région et par les collectivités pour reconquérir les assiettes des guadeloupéens, en témoignent plusieurs projets locaux en cours (Diagalim, Education alimentaire, NuTWind, Projet d'Alimentation territorial, etc...). Pourtant la diversification des productions peine à se développer en Guadeloupe.

Les filières d'export de la canne et de la banane sont majoritaires, fortement aidées et très structurées, ce qui rend le développement des autres filières plus difficile. De plus, n'ayant pas d'autres formations de niveau Bac+3 en Agronomie en Guadeloupe, les jeunes sont obligés de partir acquérir le savoir et les techniques ailleurs et peinent à revenir en Guadeloupe pour le développement de leur territoire.

Apporter une telle formation aux jeunes, sur le territoire : (i) enclenche des envies de mieux valoriser la production locale pour mieux répondre aux habitudes et attentes de consommation locales, (ii) est un levier pour répondre à un enjeu fort de diversification de l'agriculture guadeloupéenne et d'accompagner le développement de l'agro transformation.

La mise en place de la Licence Professionnelle Agronomie, avec un parcours dédié à **l'Agriculture Tropicale, Terroir, Territoire - Conseil et Développement**, répond à la demande croissante de professionnels qualifiés capables d'accompagner le développement agricole dans ces territoires, tout en tenant compte des spécificités environnementales, économiques et sociales locales. Cette formation permettra de former des conseillers et des acteurs du développement rural et en eco-conseil, aptes à relever les défis liés à la valorisation des ressources locales dans une perspective de développement durable, tout en stimulant la transformation agro-alimentaire, la valorisation des produits du terroir et l'innovation. Cette licence contribuera à aborder les nouveaux enjeux de l'agriculture à toutes les échelles territoriales. Elle s'inscrit dans un contexte de transformation profonde des pratiques alimentaires, des relations entre les zones urbaines et

rurales, de la gestion de la biodiversité, du changement climatique et de la valorisation du terroir, avec une attention particulière portée à la notion de territoire.

Cette formation vise à former des professionnels qualifiés pour :

1. **Valoriser les ressources locales** : Développer les compétences nécessaires pour optimiser la production agricole tout en intégrant les spécificités du terroir tropical et les défis liés à la biodiversité.
2. **Accompagner le développement durable** : Former des conseillers capables de proposer des stratégies de développement agricole durable, respectueuses des écosystèmes tropicaux, et adaptées aux contextes locaux.
3. **Promouvoir l'agriculture de terroir** : Soutenir la mise en avant des produits agricoles locaux et du terroir dans une perspective de valorisation alimentaire, économique et culturelle.
4. **Renforcer le lien entre agriculture , agroalimentaire et territoire** : Intégrer les notions de gestion territoriale dans les approches de développement agricole pour une meilleure harmonisation des activités humaines avec les réalités écologiques des zones tropicales.

La Licence Professionnelle s'adresse aux étudiants titulaires d'un Bac+2 dans les domaines de l'agronomie, de l'environnement, de la biologie, ou des disciplines connexes. Elle cible également des professionnels en reconversion ou des techniciens agricoles souhaitant approfondir leurs compétences dans le conseil et le développement agricole tropical.

Les diplômés de cette licence seront capables de :

- Conseiller et accompagner les agriculteurs et les collectivités dans l'optimisation des systèmes de production agricole tropicale.
- Mettre en œuvre des projets de valorisation des ressources agricoles locales en lien avec le terroir et le territoire.
- Développer des stratégies de gestion durable des ressources naturelles, en tenant compte des enjeux liés à la biodiversité et au changement climatique.
- Contribuer à la gestion et à l'aménagement du territoire dans une perspective de développement agricole.
- Faciliter la mise en place de pratiques agricoles respectueuses des écosystèmes tropicaux et des dynamiques locales.

L'Université des Antilles, en tant qu'acteur de formation clé dans la région caribéenne, s'est donnée pour mission de répondre aux besoins spécifiques de son environnement en termes de développement économique et social. Le projet de **Licence Professionnelle Agronomie Tropicale, Terroir, Territoire - Conseil et Développement** s'inscrit directement dans cette stratégie en proposant une formation spécialisée en agronomie tropicale. Elle vise à répondre aux enjeux locaux, régionaux et internationaux de gestion durable des ressources naturelles, tout en favorisant la valorisation des produits agricoles tropicaux et la gestion territoriale.

Au niveau local, cette formation de licence n'a pas d'équivalent. En effet, elle diffère des deux Bachelors Universitaire Technologique Génie Biologique (BUT GB) Parcours Sciences de l'Aliment (SAB) et Biotechnologies et Parcours Sciences de l'Environnement et Ecotechnologies (SEE) proposés par le département Génie Biologique de l'IUT de la Guadeloupe - Université des Antilles. Le BUT GB SAB et SEE a pour but l'acquisition d'un socle de connaissances académiques pluridisciplinaires en biologie (Biologie moléculaire et cellulaire, Biochimie, Génétique, Immunologie, Génomique), en sciences exactes appliquées à la biologie (Chimie organique...) en lien avec le monde professionnel (Biotechnologie, Qualité, Microbiologie). Le parcours SAB est orienté sur l'analyse et l'expérimentation dans les sciences des aliments, les sciences biologiques et biotechnologiques et l'innovation des ressources végétales locales en produits alimentaire, cosmétique et nutraceutique. Le parcours SAB ne propose pas l'intégration d'étudiants internationaux et est

uniquement en formation initiale. La licence professionnelle Agronomie diffère également du BUT GB parcours SEE qui est orienté sur l'analyse et l'expérimentation dans les sciences environnementales, la valorisation des déchets, l'écotechnologie ou encore l'analyse des polluants.

La formation sera soutenue par certaines entreprises, des coopératives du monde agricole et agroalimentaire du territoire, par les centres techniques et de recherche tels que l'Institut National de la Recherche en Agronomie et en Environnement (INRAE) des Antilles-Guyane, le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), des banques habilitées au financement des projets agricoles et d'agro-transformation, des institutions telles la Direction. de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF).

Le recrutement sera fait pour répondre aux besoins de la filière locale ; national (en provenance des autres îles françaises, de la Guyane de la France hexagonale, et international. Les précédentes licences professionnelles de la Guadeloupe ont attiré des étudiants provenant de la France Hexagonale et de l'Afrique pour apprendre les techniques agricoles des régions tropicales. Le recrutement sera effectué via e-candidat de l'Université des Antilles.

La capacité d'accueil variera de 12 à 24 apprentis (avec un minimum de 10).

2. Description de la formation

Intitulés des parcours de formation : Parcours « **Agronomie Tropicale, Agro-alimentaire, Terroir - Conseil et Développement** »

Organisation de la formation : *Schéma général, portails, mutualisation des parcours, articulation des différentes années, socle commun etc.*

Schéma général

La formation s'organise sur deux semestres (un an) découpée en 6 Unités d'Enseignements

UE 1 : Découvrir le secteur agricole et agro-transformation

UE 2 : Réaliser une analyse systémique d'une entreprise agricole et agroalimentaire

UE 3 : Découvrir le monde de l'entreprise, communication

UE 4 : Argumenter en anglais dans le cadre de son métier

UE 5 : Projet tuteuré

UE 6 : Mission en entreprise

Portail

Portail « Sciences et Technologies »

Modalités d'enseignement : La formation est proposée en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) et en formation continue.

Volume horaire de la formation :

	<p>La formation comporte 430 heures dont 20 heures d'anglais spécialisé (vocabulaire professionnel) et 100 heures de projet tuteuré.</p>
Lieux de la formation :	<p>La formation se déroule sur deux sites :</p> <ul style="list-style-type: none">• Site de Guadeloupe AGROCampus en partenariat avec l'EPLEFPA (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles) et son CFA Agricole• Site de l'INRAE Antilles – Guyane (Domaine de Duclos)
Moyens techniques et locaux :	Salles de cours du CFAA ; exploitations expérimentales de l'INRAE
Liens avec la recherche :	Sans Objet
Liens avec le monde socio-économique :	<p>Il y a une diversité des relations avec le monde socio-économique. De part ces relations étroites, les entreprises du secteur recrutent des alternants et proposent aux étudiants des missions de projets tuteurés. Par ailleurs, des professionnels du secteur s'attèlent à la réalisation de cours magistraux, de travaux dirigés, de conférences, de visite de leur entreprise, de mise à disposition des alternants de leurs équipements professionnels.</p> <p>Les partenaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none">○ les centres techniques tels que l'INRAE et le CIRAD ;○ les structures du secteur agricole (Caraïbes Melonniers, Iguavie, Les Producteurs de Guadeloupe, Assofwi),○ les structures du secteur agroalimentaire (les Grands Moulins des Antilles, les distilleries - Bologne, Bielle , Man roro, Mon panier Bio, Carrefour...)○ et les services de l'Etat / établissement public tels que la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF), et la Chambre d'agriculture). <p>La Licence Professionnelle s'adresse aux étudiants titulaires d'un Bac+2 dans les domaines de l'agronomie, de l'environnement, de la biologie, ou des disciplines connexes. Elle cible également des professionnels en reconversion ou des techniciens agricoles souhaitant approfondir leurs compétences dans le conseil et le développement agricole tropical</p>
Capacité en 1^{ère} année et prévision sur l'ensemble du diplôme (y compris pour les éventuels parcours) :	Capacité d'accueil de 12 à 24 étudiants (avec un minimum de 10 étudiants)
Origine des publics :	<p><u>Formation initiale</u> : Étudiants titulaires d'un Bac+2 / Bac+3 dans les domaines de l'agronomie, de l'environnement, de la biologie, ou des disciplines connexes.</p> <p><u>Formation continue</u> : Salariés du secteur de l'agronomie, de l'agro-transformation, Professionnels d'exploitations agricoles ou de transformation en reconversion ou des techniciens agricoles souhaitant approfondir leurs compétences dans le conseil et le développement agricole tropical.</p>

3. Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

LAWRENCE Génica, MCF, CNU 68
KAMDEM Pierre, PR, CNU 23
PREUX Thibaut, MCF, CNU 23
YENGUE Jean-Louis, PR, CNU 23

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

Part du volume horaire d'enseignement dédié à l'intervention de ces représentants :
88 % soit un total de 380 heures

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

Personnel non-enseignant qui vient en appui aux enseignants de la formation (ingénierie pédagogique, tutorat ...)

- Service FCA de l'IUT de la Guadeloupe - Université des Antilles (Contrat de professionnalisation, reprise d'études, VAPP et VAE)
- Service du CFAA de l'EPLEFPA de la Guadeloupe (contrat d'apprentissage)
- Assistante de gestion FCA de l'IUT de la Guadeloupe (suivi administratif)
- Coordonnateur de la Licence Professionnelle sur le site du CFAA de l'EPLEFPA de la Guadeloupe

Composition envisagée pour le Conseil de perfectionnement

La composition du conseil de perfectionnement (CoPerf) est officialisée par un vote en Conseil de l'IUT. Le CoPerf comporte les catégories de membres suivants :

- Les responsables de la LP et des membres de l'équipe pédagogique (la directrice de l'IUT ou son représentant le chef de département, des vacataires professionnels),
- Le responsable pédagogique de la LP
- Deux personnels BIATSS assurant la gestion administrative de la formation et concernés par le diplôme (secrétariat pédagogique, un représentant des services Formation et vie universitaire et/ou Formation continue et alternance) ;
- Deux représentants étudiants en cours de formation (délégués ou élus au conseil de perfectionnement, dont au moins un apprenti) ;
- Deux représentants du monde socio-économique, dont au moins un ancien étudiant de la formation en activité (qui n'appartient pas à l'équipe pédagogique) ;
- Un représentant du CFA de rattachement de la formation ;
- Deux représentants des organisations professionnelles partenaires de la formation.

-

4. Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public

Sans objet.

Internationalisation des formations

Voyage pédagogique obligatoire à l'étranger (dans la Caraïbe Anglophone) dans le cadre du projet tuteuré (environ 35h) - Accords Erasmus Mundus et avec LADOM (L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité)

L'objectif de ce voyage est d'ouvrir les étudiants à l'international, pratique de la langue anglaise et de découverte de pratiques différentes de la Guadeloupe.

Conventionnement avec une institution privée française

Sans objet.

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

Si ouverture de spécialité de LP-BUT :

- CONSEIL DE L'IUT (avis et date) :

UNIVERSITE/ETABLISSEMENT :

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (avis et date) :
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (avis et date) :


Le PRÉSIDENT DE L'ETABLISSEMENT (date et signature) :

Annexe 2 - Création LP MPGE

**Instructions concernant les demandes d'accréditation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, licence professionnelle «
bachelor universitaire de technologie » (LP BUT) et master**

En dehors de sa campagne d'évaluation, un établissement peut demander à être accrédité pour délivrer un diplôme national (DEUST, licence, licence professionnelle, LP-BUT ou master). Pour ce faire, il adressera au département Qualité et reconnaissance des diplômes les informations suivantes dans un même fichier :

1. Note Stratégique (*co-signée en cas de co-accréditation*) comportant les éléments suivants :
 - Justification du projet (lien avec la stratégie de formation de l'établissement, le COMP, évolution du secteur, de la profession, des métiers en tension ou d'avenir, évolution de la réglementation, secteur émergent scientifiquement...)
 - Modèle économique attaché à cette création vis-à-vis du contexte global (quelles transformations, fermetures etc. sont envisagées dans l'ensemble de l'offre de formation et à quelle échéance ?)
 - Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires
 - Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel ; pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés
 - Objectifs en matière de flux pour la prochaine période (filères et bassin de recrutement, flux attendus)
2. Description de la formation
3. Présentation de l'équipe pédagogique
4. Partenariats

 Cas particulier des déclarations d'ouverture ou de fermeture hors vague d'un parcours dans une spécialité de LP BUT existante. Dans cette situation il est seulement nécessaire de transmettre l'annexe de ce formulaire.

Attention, en raison notamment de l'inscription dans Parcoursup et Monmaster, les demandes de création doivent être fournies au plus tard, pour le **30 septembre** de l'année précédant l'année visée par la demande d'accréditation (demande au 30 septembre 2024 pour la rentrée 2025).

Il appartient aux établissements de prévoir, pour les opérations envisagées, les garanties nécessaires à la soutenabilité du projet et de les préciser dans leur demande.

Etablissement : Université des Antilles

IUT : Si demande de création de spécialité de LP-BUT

UAI :

Intitulé de la mention / Spécialité : Licence Professionnelle Métiers de la Protection et de la Gestion de l'environnement

Restructuration Création :

Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) : STS

1. Note stratégique (2 pages maximum)

Parcours Ecologie terrestre-environnement tropical

Parmi les enjeux primordiaux des Antilles, l'écologie est d'une importance capitale. En effet, ces terres enserées entre les Amériques du Nord et du Sud sont à risques multiples, toutefois elles appartiennent à un **hotspot de la diversité biologique** : celui de la Caraïbe. De faibles dimensions surfaciques, les Petites Antilles sont extrêmement vulnérables à cause de l'anthropisation qui a été et est encore effective aujourd'hui en fréquence et en intensité. Les écosystèmes sont nombreux du littoral au sommets des massifs montagneux et constituent des réponses aux variations des facteurs physiques dont, hormis les mangroves, la pluviométrie est le plus déterminant. L'équilibre entre Nature et Société implique des politiques publiques de développement intégrant la biodiversité comme axe de ruralité et d'urbanité. Cela nécessite l'existence de compétences humaines dédiées à gestion de la biodiversité. Dans les Antilles Françaises comme dans les autres Petites Antilles celle-ci fournit un grand nombre de services aux sociétés. **La licence professionnelle "Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement" avec son parcours "Écologie terrestre-environnement tropical" complétera l'offre de formation de l'Université des Antilles.** Elle a vocation à être en relation avec la licence professionnelle "Métiers de la Mer" et le Master "Gestion de l'environnement". Cette formation "licence professionnelle "Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement" permettra de combler le manque de cadres intermédiaires (cadres B) dans les secteurs d'emplois en lien avec l'écologie, la biodiversité, la gestion et la conservation des écosystèmes et des milieux naturels.

Cette licence professionnelle s'inscrit parfaitement dans deux des trois grands domaines stratégiques de l'Université des Antilles : Développement durable et biodiversité, Territoires et sociétés. Les rapports non-harmonieux entre Nature et Société à l'échelle planétaire et singulièrement dans les Petites Antilles, sont des enjeux incontournables pour le développement maîtrisé qui nécessitent des formations professionnalisantes telles que la licence professionnelle Ecologie terrestre-environnement tropical. **Cette licence formera des professionnels spécialisés dans les connaissances, la gestion, l'aménagement et la valorisation des biodiversités.** Il existe à l'université des Antilles des Licences générales SVT (Pôle Guadeloupe et Pôle Martinique) avec des parcours en écologie qui ne permettent pas directement d'occuper des niches d'emplois liées à l'environnement biophysique des territoires. Dans ces territoires français des Antilles **les problématiques relatives à la biodiversité, aux pollutions et au développement durable sont fortement exacerbées et constituent des axes de recherche structurants.** Des masters en écologie existent déjà et forment des futurs cadres de catégorie

A l'Université des Antilles, il existe deux licences générales SVT avec des parcours différenciés entre les deux pôles mais pas de licence professionnelle en écologie terrestre. A l'instar des licences en biologie, cette licence « Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement » sera de nature à permettre aux étudiants (es) qui la valident d'intégrer directement le Master « Gestion de l'environnement » et peut-être d'autres Masters de l'université des Antilles et de la France hexagonale. Les étudiants (es) des deux facultés de sciences qui ont obtenu leur Licence 2-SVT pourront intégrer cette licence professionnelle.

Environ six professionnels interviendront seuls ou en binômes avec les enseignants-chercheurs dans le cadre d'un transfert d'expériences. Dans des domaines très spécifiques : Foresterie, Pédologie/hydrologie, Ecotoxicologie, Biologie de la conservation, Aménagement des milieux naturels, Valorisation de la biodiversité, Ecotourisme. 30% des intervenants seront des socioprofessionnels (elles)

La licence « Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement » sera accessible avec les formations validées suivantes dans lesquelles y est intégré un volume conséquent de cours en sciences de l'environnement : DUT, BTS, L2, Validation des acquis de l'expérience au niveau L2. Cette Licence pourra donner l'accès aux métiers suivants :

1-Gestionnaire des écosystèmes, 2- Responsable de la gestion des déchets et des ressources, 3- Cadre service Urbanisme durable et aménagement paysager, 4- Chargé d'étude faune/flore, 5- Chargé de mission environnement, 6- Assistant écologue ou consultant en écologie, 7- Technicien en aménagement paysager, 8- Master Gestion de l'Environnement, 9- Conseiller en écologie pour les entreprises, 10- Responsable de la recherche et du développement dans des entreprises ou institutions, 11- Enseignant en écologie, 12- Formateur en gestion des écosystèmes, 13- Responsable de la formation continue pour les professionnels de l'environnement,

14- Conseiller en durabilité des rapports hommes-Nature, 15- Responsable de la qualité de l'environnement, 16- Responsable de la lutte contre la pollution, 17 -technicien en gestion des déchets, responsable de la qualité de l'environnement, 18- Technicien en gestion des espaces naturels, 19 -Gestionnaire de parcs et réserves naturelles, 20-Responsable de la conservation de la biodiversité, 21- Responsable de la communication et sensibilisation au public au regard de la biodiversité et des milieux naturels

25 étudiants (es) sont attendus pour l'année 2024-2025 provenant de toutes les filières des sciences de l'environnement, mais également ceux et celles qui viennent des formations intégrant des enseignements en environnement, telles que le droit, l'économie, la sociologie, la géographie, etc. : Ceci est lié à la demande de cadres intermédiaires opérationnels dans ce domaine pluridisciplinaire. Le recrutement pour intégrer cette Licence professionnelle intéresse les Antilles Française, la Guyane Française, les autres outre-mer Français et les autres Antilles, la France Hexagonale.

Parcours

- Traitement et analyse des eaux
 - Eau et Santé

Aux Antilles, la gestion de l'eau est un défi majeur, exacerbée par des problématiques environnementales complexes. En plus du changement climatique qui affecte la disponibilité et la qualité des ressources en eau, la pollution au chlordécone, un pesticide utilisé massivement dans les plantations de bananes jusqu'aux années 1990, représente une crise sanitaire et écologique de grande ampleur. Cette double menace met en péril les ressources hydriques de la région, et exige des réponses techniques et scientifiques adaptées pour assurer un approvisionnement en eau potable sécurisé et durable.

Le **changement climatique** affecte les îles antillaises par des épisodes de sécheresses plus fréquents, des pluies diluviennes imprévisibles, et une augmentation de l'intensité des ouragans. Ces phénomènes perturbent les écosystèmes aquatiques, la recharge des nappes phréatiques et la distribution d'eau, rendant cette ressource à la fois plus rare et plus vulnérable. Par ailleurs, l'élévation du niveau de la mer menace de saliniser les réserves d'eau douce, notamment dans les zones côtières. La nécessité de protéger, de traiter et de réguler l'accès à une eau de qualité devient ainsi un enjeu central pour les Antilles.

En parallèle, la **pollution au chlordécone** est un problème spécifique aux Antilles qui touche directement les ressources en eau et les sols. Ce pesticide, extrêmement persistant, contamine les nappes phréatiques, les rivières et les terres agricoles, posant des risques sanitaires graves pour les populations locales. La présence de cette substance dans l'eau et les sols est aujourd'hui l'une des principales menaces environnementales, et des solutions de traitement adaptées sont nécessaires pour garantir l'accès à une eau potable non toxique.

Face à ces défis croisés, la gestion de l'eau dans les Antilles requiert une expertise locale et technique, capable de traiter simultanément les problématiques liées au changement climatique et à la pollution par le chlordécone. C'est dans cette optique que la mise en place d'une **Licence Professionnelle «Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement** » prend tout son sens. Cette formation vise à former des professionnels qualifiés pour :

1. **Analyser la qualité des eaux** : avec des outils de détection avancés permettant de surveiller la présence de contaminants comme le chlordécone.
2. **Mettre en œuvre des technologies de traitement adaptées** : que ce soit pour faire face à la pollution par des produits chimiques persistants ou pour optimiser la gestion des ressources en période de crise climatique.
3. **Concevoir des solutions innovantes et durables** : dans la gestion des infrastructures hydrauliques, de l'assainissement à la distribution, en intégrant les spécificités environnementales et sociales de la région antillaise.

En formant des experts locaux capables de relever les défis liés à la préservation des ressources en eau dans un contexte climatique et écologique difficile, cette licence contribuera non seulement à garantir une eau potable de

qualité pour les populations, mais aussi à soutenir les efforts de réhabilitation des sols et des écosystèmes affectés par la pollution au chlordécone.

L'université des Antilles propose des licences en sciences de la vie, des formations en sciences environnementales et un Bachelor Universitaire de Technologie parcours sciences de l'environnement et écotecnologies. Cette dernière formation citée, dispensée à l'IUT en 3 ans, prépare au métier de technicien ou assistant ingénieur, en études et techniques de protection de l'environnement. Les étudiants diplômés pourront évoluer dans les secteurs d'activités de l'environnement, du développement durable, des énergies renouvelables ou encore de la gestion des polluants et des déchets. Toutefois, aucune de ces formations n'aborde spécifiquement les enjeux liés à la gestion de l'eau et à la santé publique, particulièrement dans le contexte insulaire de la Guadeloupe.

En intégrant cette nouvelle licence professionnelle, l'université élargirait son offre avec une formation plus professionnalisante et spécifique répondant aux besoins du territoire en formant des techniciens qualifiés pour gérer les ressources en eau, tout en prenant en compte les aspects de santé environnementale.

La licence est conçue pour attirer un public non seulement local (Guadeloupe, Martinique), mais aussi régional (Caraïbes) et national, grâce à la spécificité de la formation qui allie la gestion des eaux et la santé publique dans un contexte insulaire tropical.

La majorité des étudiants viendront des filières BTS, DUT et BUT de la Guadeloupe et de la Martinique, où il existe déjà un socle solide de formations dans les domaines de l'environnement, de la biologie et de la santé.

Les autres territoires de la Caraïbe (Sainte-Lucie, Dominique, Haïti) font face aux mêmes problématiques de gestion des ressources en eau et de santé publique que la Guadeloupe. La licence pourrait donc attirer des étudiants caribéens intéressés par la spécialisation dans les problématiques d'eaux et de santé dans un environnement tropical insulaire.

Bien que les problématiques d'eaux et de santé varient selon les territoires, la licence unique dans la région caraïbe pourrait attirer des étudiants métropolitains cherchant à travailler dans des environnements insulaires tropicaux, où les enjeux environnementaux sont spécifiques et importants.

La capacité d'accueil variera de 12 à 24 apprentis (avec un minimum de 10).

Les objectifs de flux pour la Licence Professionnelle MGPE sont ambitieux, mais réalistes, en se basant sur les besoins croissants en compétences locales et régionales dans le domaine de la gestion de l'eau et de la santé publique. Avec un recrutement ciblé sur les filières techniques (BTS, DUT et BUT) et un bassin de recrutement qui couvre à la fois les Antilles, la Caraïbe et potentiellement la France métropolitaine, cette formation est bien positionnée pour attirer un nombre croissant d'étudiants et de professionnels dans les années à venir.

2. Description de la formation

Parcours Ecologie terrestre – environnement tropical

Intitulés des parcours de formation :

Organisation de la formation :

Trois UEO (Milieux terrestres, Eléments d'écologie appliquée, Aménagement, valorisation et gestion des écosystèmes terrestres de la Caraïbe) et Quatre UEP (Droits, politiques publiques et économie, Méthodes d'études (Travaux de terrain) et interprétations, Outils de Communication, Projet tutoré)

Modalités d'enseignement :

La formation sera majoritairement en présentiel

Volume horaire de la formation :

467 heures dont l'anglais occupe 8%

Lieux de la formation :

Institut Biodiversité et Ecologie - Pôle Martinique de l'Université des Antilles

Moyens techniques et locaux :

Liens avec la recherche :

Aucun

Liens avec le monde socio-économique :

Pour la pleine réussite des étudiants (es) en licence « Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement » et à l'instar du Master gestion de l'environnement la coopération avec les organismes extérieurs suivants est incontournable :

1 – Services publics ayant compétences dans la gestion-protection des milieux naturels et anthropisés et plus largement dans le domaine de l'environnement : Collectivité territoriale de Martinique, Région Guadeloupe, communes, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), L'Office National de la Forêt (ONF), La Direction de l'Agriculture et de la Forêt (DAF), l'Office de l'eau (ODE), La Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL),

2- Les entreprises privés ayant obligations de respecter les directives étatiques au regard de la protection de l'environnement : La Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles (SARA), les entreprises cultivant et valorisant la banane et la canne à sucre, d'une façon générale toutes les structures privées dont leurs activités nécessitent l'emploi d'un environnementaliste.

3- Les associations d'utilité publique et d'intérêt général ou non

Capacité en 1^{ère} année et prévision sur l'ensemble du diplôme (y compris pour les éventuels parcours) :

25

Origine des publics :

La licence « Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement » sera accessible avec les formations validées suivantes dans lesquelles y est intégré un volume conséquent de cours en sciences de l'environnement : DUT, BTS, L2, Validation des acquis de l'expérience au niveau L2

3. Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation	1-Six enseignants-chercheurs (un PR section CNU 67/ Une MCF section CNU 67/un MCF section CNU 23/ un MCF section CNU 27 2- Une PRCE Anglais
Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation	Environ six professionnels interviendront seuls ou en binômes avec les enseignants-chercheurs dans le cadre d'un transfert d'expériences. Dans des domaines très spécifiques : Foresterie, Pédologie/hydrologie, Ecotoxicologie, Biologie de la conservation, Aménagement des milieux naturels, Valorisation de la biodiversité, Ecotourisme. 30% des intervenants seront des socioprofessionnels (elles)
Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien	Doctorants et tuteurs (Master 2 Gestion de l'Environnement)
Composition envisagée pour le Conseil de perfectionnement	

4. Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public	Néant
Internationalisation des formations	Néant
Conventionnement avec une institution privée française	Néant

5. Description de la formation

Intitulés des parcours de formation :	<u>Parcours « Traitement et analyse des eaux »</u> <u>Parcours « Eau et santé »</u>
Organisation de la formation :	<p><i>Schéma général, portails, mutualisation des parcours, articulation des différentes années, socle commun etc.</i></p> <p>Schéma général</p> <p>Première semestre - Portail commun et généraliste (250h)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Portail « Sciences et Technologies » ○ Mutualisation des enseignements pour les deux parcours . ○ Acquisition des bases disciplinaires et Renforcement des connaissances spécifiques <p>Deuxième semestre - Spécialisation professionnelle (185h)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Portail « Sciences et Technologies » ○ Professionnalisation et Préparation à l'insertion professionnelle par une mission en entreprise. Les parcours sont très spécifiques avec des modules de spécialisation liés à des compétences métiers précises.

- Voyage pédagogique obligatoire dans la Caraïbe).
- Projets tutorés : Les étudiants travaillent sur des projets concrets, souvent en lien direct avec des entreprises partenaires.

Mutualisation des parcours:

Mutualisation des enseignements pour les deux parcours (Compétences UE1 et UE2 du premier semestre) + les enseignements transversaux au semestre 2 tels que l'Anglais et la Méthodologie des Projets Tutorés et de la Mission en entreprise

Maquette pédagogique (avec Approche par Compétences):

UE1 : Comprendre les Bases de la gestion environnementale de l'eau 30 heures	
UE 2 : Connaître les outils de gestion des ressources en eaux et les aspects législatifs - 220 heures	
UE 3 : Maîtriser les procédés de traitement de l'eau (Spécialisation du Parcours « Traitement et analyse des eaux ») - 120 heures	UE 3 : Gérer la qualité de l'eau en lien avec les aspects sanitaires et environnementaux (Spécialisation du Parcours « Eau et santé ») - 120 heures
UE 4 : Projet tuteuré / Méthodologique à la rédaction du Mémoire/ Communication scientifique 150 heures (dont- 30 heures de cours/TD)	
UE 5 : Mission en entreprise 35 heures	

Modalités d'enseignement :

La formation est proposée en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) et en formation continue.

Volume horaire de la formation :

La formation comporte 435 heures dont 20 heures d'anglais spécialisé (vocabulaire professionnel) et 110 heures de projet tuteuré.

Lieux de la formation :

La formation se déroule sur le site de l'IUT de la Guadeloupe – Pôle Guadeloupe

Moyens techniques et locaux :

2 Salles de cours/ 2 Salles de TP équipées d'appareils et d'outils spécialisés permettant de réaliser des analyses physico-chimiques, microbiologiques et biologiques des échantillons d'eau (pHmètre, conductimètre, turbidimètre, HPLC, CG, DCO, DBO, microscopes, hottes, incubateurs, ...)

**Liens avec la recherche :
 Liens avec le monde socio-économique :**

Sans Objet

Les relations avec le tissu socioprofessionnel se traduisent par des partenariats avec des :

- Entreprises spécialisées dans la gestion de l'eau (traitement, analyse, distribution)
- Organismes publics et privés de santé publique
- Collectivités locales impliquées dans la gestion des ressources en eau et la prévention sanitaire

- Parcours « Traitement et Analyse des Eaux »

Les partenaires du parcours Traitement et Analyse des Eaux se concentrent sur les entreprises et organismes qui gèrent la production, le traitement, la distribution et la surveillance de l'eau :

- SMGEAG (Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et d'Assainissement de Guadeloupe)
- Régie Eau Nord Caraïbes (RENC)
- Laboratoires d'analyse environnementale (CARSO, Ingéni'Eaux, SAUR...)
- Communautés d'Agglomérations

○ Parcours « Eau et Santé »

Le parcours Pour le parcours Eau et Santé, les étudiants pourront effectuer des stages dans des organismes publics de santé ou dans des services sanitaires des collectivités locales.

Eau et Santé s'appuie sur un réseau de partenaires impliqués dans la gestion des risques sanitaires liés à l'eau et dans la prévention des maladies hydriques. Les partenaires potentiels incluent :

- Agence Régionale de Santé (ARS) Guadeloupe
- Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de Guadeloupe
- Conseil Régional et les collectivités locales
- Office de l'eau

○ Entreprises et organismes dans les stages et projets tuteurés

Pour le parcours Traitement et Analyse des Eaux, les stages pourront avoir lieu dans des stations de traitement de l'eau, des laboratoires d'analyses environnementales, ou des services de distribution d'eau

**Capacité en 1^{ère}
année et
prévision sur
l'ensemble du
diplôme (y
compris pour les
éventuels
parcours) :**

Capacité d'accueil de 12 à 24 étudiants
(12 étudiants par parcours)

**Origine des
publics :**

Formation initiale : Étudiants titulaires d'un Bac+2 / Bac+3 dans les domaines des sciences de l'environnement, de la biologie, de la chimie, de l'hydrologie ou de la santé

Formation continue : Salariés du secteur de l'eau, Professionnels de la santé publique et de l'environnement - Salariés du secteur de l'industrie

6. Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

Guyène AURORE Professeur des Universités Section CNU 68	Université des Antilles – IUT de la Guadeloupe
Génica LAWRENCE MCF Section CNU : 68	Université des Antilles – IUT de la Guadeloupe
Audrey CAROUPANAPOULLE MCF Section CNU : 64	Université des Antilles – IUT de la Guadeloupe
Mickaël VAITILINGOM MCF Section CNU : 37	Université des Antilles – UFR SEN
RAVION Olivier PRCE Discipline : Génie Biologique -Chimie	Université des Antilles – IUT de la Guadeloupe
Sandra ROCHE ATER Section CNU : 32	Université des Antilles – IUT de la Guadeloupe
Hélène BERNIZET PRAG Discipline : Génie Biologique-Microbiologie	Université des Antilles – IUT de la Guadeloupe
Samantha LOUISON PRCE Discipline : Anglais	Université des Antilles – IUT de la Guadeloupe
Cynthia KITTERIMOUTOU Enseignant contractuel Discipline : Sciences de la Vie et de la Terre	Université des Antilles – IUT de la Guadeloupe

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

Part du volume horaire d'enseignement dédié à l'intervention de ces représentants :

49 % soit un total de 200,50 heures

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

Personnel non-enseignant qui vient en appui aux enseignants de la formation (ingénierie pédagogique, tutorat ...)

- GRETA-CFA de la Guadeloupe (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation)
- Assistante de gestion FCA de l'IUT de la Guadeloupe (suivi administratif)
- Coordonnateur opérationnel de la licence professionnelle

Composition envisagée pour le Conseil de perfectionnement

La composition du conseil de perfectionnement (CoPerf) est officialisée par un vote en Conseil de l'IUT. Le CoPerf comporte les catégories de membres suivants :

- Les responsables de la LP et des membres de l'équipe pédagogique (la directrice de l'IUT ou son représentant le chef de département, des vacataires professionnels),
- Le responsable pédagogique de la LP
- Deux personnels BIATSS assurant la gestion administrative de la formation et concernés par le diplôme (secrétariat pédagogique, un représentant des services Formation et vie universitaire et/ou Formation continue et alternance) ;

- Deux représentants étudiants en cours de formation (délégués ou élus au conseil de perfectionnement, dont au moins un apprenti) ;
- Deux représentants du monde socio-économique, dont au moins un ancien étudiant de la formation en activité (qui n'appartient pas à l'équipe pédagogique) ;
- Un représentant du CFA de rattachement de la formation ;
- Deux représentants des organisations professionnelles partenaires de la formation.

7. Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public

- Sans objet.

Internationalisation des formations

Voyage pédagogique à l'étranger (dans la Caraïbe Anglophone) - Accords Erasmus Mundus et avec LADOM (L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité)
Langue pratiquée durant le voyage : Anglais

Conventionnement avec une institution privée française

- Sans objet.

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

Si ouverture de spécialité de LP-BUT :

- CONSEIL DE L'IUT (avis et date) :

UNIVERSITE/ETABLISSEMENT :

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (**avis et date**) :

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (date et signature) :

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE(S) L'ETABLISSEMENT(S) CO-ACCRÉDITÉS (le cas échéant, signature) :

ANNEXE - DECLARATION D'OUVERTURE OU DE FERMETURE HORS VAGUE D'UN PARCOURS DANS UNE SPECIALITE DE LP BUT EXISTANTE

Établissement :

IUT de rattachement :

Code UAI de l'IUT :

Adresse :

Spécialité de LP BUT concernée par la demande (intitulé de la formation) :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Ouverture d'un parcours |
| <input type="checkbox"/> Fermeture d'un parcours |

Code formation sur Parcoursup de la LP BUT

(uniquement pour les spécialités comportant des parcours type 1 ou 2)¹ :

Année d'ouverture de la LP BUT :

Parcours existant(s) :

Demande d'ouverture du parcours (*intitulé du parcours*) :

Demande de fermeture du parcours (*intitulé du parcours et code de la formation sur parcoursup*) :

Adresse du site d'implantation du parcours (*si différent du site de la spécialité*) :

Nombre de groupes :

Formation initiale ou en alternance :

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

1 – IUT DE ...

- CONSEIL DE L'IUT (**avis et date**) :

2 – UNIVERSITE DE ...

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE
ou INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ (**avis et date**) :
- PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ (**date et signature**)

¹ Les parcours « type 3 » feront l'objet d'une création d'une nouvelle formation sur Parcoursup